

A - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION

Article A1 - Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Reflet d'Expression et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur. Reflet d'Expression se donne le droit de refuser de servir tout acheteur ne respectant pas les présentes. Sauf accord express contraire entre Reflet d'Expression et l'acheteur, toute commande emporte de plein droit adhésion de l'acheteur aux présentes CGV.

Article A2 – Prestations

A2.1. Création des sites Internet et des imprimés

Reflet d'Expression réalisera la conception des sites Internet et des imprimés selon les conditions définies au devis et au cahier des charges établi si nécessaire. Un maximum de 3 maquettes graphiques sera présenté, au-delà, un supplément sera demandé. L'acheteur devra communiquer toutes les informations nécessaires à ces conceptions qui lui seront demandées par Reflet d'Expression. La fourniture des textes et visuels remis sous formes complexes, nécessitant une surcharge de travail (numérisation, saisie informatique de textes manuscrits, détournages et retouches d'images...) fera l'objet d'un complément de facturation et sera effectuée après accord de ce complément par l'acheteur. Les images et photographies seront utilisées dans leur résolution. Reflet d'Expression procédera à la mise en ligne du site Internet et à la demande de l'acheteur et, sur devis, de ses éventuelles réactualisations.

Les sites internet créés par Reflet d'Expression seront hébergés sur des hébergements mutualisés gérés par la société O2Switch par l'intermédiaire de Reflet d'Expression. Les conditions générales de vente de O2Switch sont applicables pour ces services. Les services "Noms de domaine" seront assurés auprès de la société O2Switch par Reflet d'Expression. Les conditions générales de vente de O2Switch sont applicables pour ces services. Refonte de sites internet : le code source du site existant est obligatoirement remis à Reflet d'Expression par l'acheteur sur un support numérique.

Imprimés : le processus de fabrication des imprimés inclut une tolérance d'acceptabilité de + ou - 5% des quantités commandés. Seuls certains produits imprimés bénéficient d'une garantie constructeur (1 an). La période de garantie démarre à compter de la réception de la marchandise par le client. Pour les impressions grand format : tout défaut non visible au-delà de 3 mètres ne sera pas source de défaut qualité.

À la demande de l'acheteur, les réactualisations et mises à jour des sites internet créés seront réalisées sur devis et après validation de celui-ci par l'acheteur.

Voir en sus : B - ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION : PRÉCISIONS CONCERNANT LA CRÉATION DE SITES INTERNET

A2.2. Prises de vue : photographies et vidéos

Reflet d'Expression réalisera les prises de vue selon les conditions définies au devis accepté ou au bon de commande signé. Elles seront destinées aux supports de communication ou/et remise sous format numérique. Reflet d'Expression ne garantit pas les reportages photographiques et sa responsabilité ne sera pas mise en cause en cas de défaillance du matériel (appareils de prises de vue, transfert de données, unité centrale ou toutes autres défaillances). L'acheteur autorise Reflet d'Expression à titre gracieux à utiliser son nom et les prises de vues dans les limites précisées ci-dessous :

- Utilisation de la ou des photographie(s) pour le compte de Reflet d'Expression aux fins de sa propre promotion commerciale.
- Reproduction, exposition ou publication, sans autres compensations ultérieures, de toutes les prises de vue réalisées de l'acheteur et/ou de ses biens par la société Reflet d'Expression : ces prises de vue pourront être fixées, reproduites et communiquées au public, exploitées ou utilisées directement ou être cédées à des tiers, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour dans le monde entier, intégralement ou par extrait, et notamment pour : presse, livres, cartes postales, expositions, publicité, projections publiques, publications électroniques, etc. ...

- Toutes épreuves et documents numériques sont la propriété de Reflet d'Expression. La concession des droits n'est effective que sous réserve du paiement intégral du prix convenu.

Toutes photographies ou visuels émanent de la banque d'images personnelle de Reflet d'Expression qui sont proposés et utilisés par la société sur des compositions de tous supports pour l'acheteur ne peuvent pas être utilisés ni copiés pour d'autres documents. Elles restent la propriété de Reflet d'Expression. Elles ne sont pas exclusives pour des conceptions uniques.

A2.3. Saisie informatique de textes

Les textes écrits et audios, en Français uniquement, remis par l'acheteur au format papier et/ou informatique seront saisis en informatique aux conditions mentionnées sur le devis, sous réserve que les textes manuscrits soient lisibles et les diffusions audios compréhensibles. Reflet d'Expression se réserve le droit d'annuler une commande si ces conditions ne sont pas respectées ou de ne pas saisir les termes incompréhensibles selon son appréciation et jugement. Reflet d'Expression ne pourra alors pas être tenu pour responsable en cas de manquement de termes à la saisie remise.

A2.4. Logotype

Le logotype est une composition figurée servant à identifier visuellement, de façon immédiate, une entreprise, une marque, une association, une institution, un produit. Le vendeur proposera la création de logotype typographique et graphique représentant un symbole ou un signe simplifiés. Les créations de logotype consistent en une recherche graphique, avec présentation d'une première maquette au format jpg optimisée envoyée par email. 3 correctifs de la maquette présentée sont compris au tarif remis. Le logotype sera transmis par email sous format de prévisualisation (jpg/pdf en cmjn et rvb) et format vectoriel (eps/pdf). Le

fichier source (ai) sera également remis à l'acheteur, avec cession des droits d'auteur illimitée.

A2.5 Numérisation

Voir : C - ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION : PRÉCISIONS CONCERNANT L'ACTIVITÉ NUMEFILMS.FR

A2.6. Travaux exceptionnels

Tous travaux exceptionnels demandés par l'acheteur ne rentrant pas dans le cadre des prestations définies au devis, et au cahier des charges s'il y a, feront l'objet d'un nouveau devis et ne seront exécutés qu'après accord des deux parties.

Article A3 - Responsabilité de Reflet d'Expression

Reflet d'Expression tâchera d'atteindre les objectifs fixés par l'acheteur dans le devis et le cahier des charges annexé aux devis s'il y a. Reflet d'Expression préviendra par email l'acheteur en cas de soucis d'atteinte de ces objectifs si la situation se présentait. Impression : Tous les bons à tirer (BAT) sont transmis par email à l'acheteur, dans une définition optimisée pour l'envoi par email. Le BAT est un fichier optimisé pour être manipulé facilement et servir de visuel, en aucun cas, il ne sert de fichier pour l'impression.

Couleurs :

Les couleurs sont non contractuelles. En effet, les imprimantes et les écrans ne restituent pas de la même façon les couleurs (mode CMJN/RVB). Ecrans qui eux-mêmes peuvent avoir des rendus de teintes différentes selon leurs calibrages.

En fonction du papier, matière vivante, et de tous autres supports, de la finition et du procédé d'impression utilisé, le rendu colorimétrique imprimé des fichiers peut paraître sensiblement différent d'une impression à une autre.

Certains documents et supports sont produits à l'unité, ce qui peut entraîner de légères différences de teinte d'un exemplaire à l'autre. Ces variations sont considérées comme acceptables dans le cadre nos prestations.

Il se peut également que vos visuels ne soient pas en définition suffisante pour les réalisations, en ce cas, ils peuvent être pixelisés. Un contour gris, si apparent sur le BAT, sert de limite de coupe, il ne sera pas imprimé. Les fichiers BAT envoyés ne sont pas ceux servant aux impressions. Reflet d'expression ne pourra pas être tenu pour responsable des différences de teintes pouvant subsister entre le bat papier ou format informatique et l'impression finale. Aucune réclamation ne sera acceptée sur ce point. Seule la demande d'un BAT GMG certifié ISO pourra garantir à l'acheteur une impression au plus proche de ses souhaits. Le coût du BAT GMG certifié ISO est à la charge de l'acheteur et ne sera fourni que sur sa demande express. Les fichiers informatiques pour toutes les conceptions graphiques : (sites internet, documents imprimés, photographies) sont archivés pour une durée de 2 mois. Au-delà, Reflet d'Expression n'est pas tenue de les conserver. Durant ces 2 mois, toute recherche d'archive sera facturée au tarif en vigueur.

Article A4 – Responsabilité de l'acheteur pour tous travaux

Il est de la responsabilité de l'acheteur de fournir avec exactitude toutes les informations requises. Il est rappelé qu'il est légalement interdit d'utiliser une fausse identité ou de fournir intentionnellement des informations fausses. Les informations diffusées par l'acheteur sur le site Internet après sa mise en ligne et sur tous documents imprimés le sont sous sa seule et unique responsabilité.

L'acheteur s'engage à fournir à Reflet d'Expression des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur : c'est à dire devant ne contenir aucun contenu interdit : contenus à caractère pornographique - présentant ou représentant des atteintes à des mineurs sous quelque forme que ce soit - présentant ou représentant une discrimination, une haine ou une violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. L'acheteur s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'acheteur garantit être titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou des droits similaires étrangers tels que de copyright. Les documents et supports de toute nature destinés à être traités par Reflet d'Expression le sont sous la seule responsabilité et aux risques de l'acheteur. Conformément au droit, toute vérification faisant apparaître un contenu interdit fera l'objet d'une information auprès de Monsieur le Procureur de la République du tribunal de grande instance du ressort du domicile du titulaire du contenu interdit. L'acheteur veillera au bon état avant leur envoi et/ou transmission.

Un « Bon à Tirer » signé ou validé par Email ou le règlement de la facture valent pour accord par l'acheteur avant toute impression, mise en ligne de site internet et tous autres travaux effectués par Reflet d'Expression. Si une erreur est constatée après la signature ou le règlement de la facture, aucune réclamation ne sera possible et ne pourra donner suite à dommages et intérêts.

Article A5 - Confidentialité

Chacune des parties s'engage en son nom comme celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution des prestations, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Article A6 – Livraisons et délais

A6.1. Généralités

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et valables à compter de la validation des « bons à tirer », ils sont exprimés en jours

ouverts, non compris le délai du transport s'il y a. Tout dépassement de ces délais ne pourra donner suite à dommages et intérêts ni à l'annulation de la commande en cours. Si, suite à un cas de force majeure ou un cas imprévu, Reflet d'Expression se trouve dans l'impossibilité d'assurer temporairement, totalement ou partiellement ses prestations, ses obligations sont suspendues pour la durée au cours de laquelle la force majeure ou le cas imprévu l'affecte. Les coordonnées de l'acheteur : nom, prénom, adresse, téléphone, adresse email, etc. sont fournis aux sociétés de transport, ceci permettant le suivi des colis. Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. La non observation des délais de livraison ou un problème rencontré avec le transporteur ne peut en aucun cas motiver un laisser pour compte, une remise ou une indemnité concernant les fabrications de Reflet d'Expression.

Reflet d'Expression décline toute responsabilité concernant l'attitude du livreur, qui est susceptible de contacter le client par téléphone avant la livraison.

A6.2.Sites Internet

Les sites internet mis en ligne par Reflet d'Expression seront hébergés et accessibles sur le réseau internet tant que le règlement de la prestation sera effectué. Le site internet et le(s) nom(s) de domaine sont la propriété de l'acheteur, tant que le règlement est effectué. Reflet d'Expression en garde la responsabilité pour en garantir le bon fonctionnement tant que les abonnements sont dûment réglés et que le site est hébergé chez O2Switch, prestataire de Reflet d'Expression. De ce fait, les fichiers sources ainsi que leur accessibilité ne sont jamais communiqués à l'acheteur.

Si l'acheteur souhaite rompre le contrat, il devra faire part de ce souhait par lettre recommandée adressée au siège de Reflet d'Expression. La transmission du code d'autorisation du ou des noms de domaine afin de procéder au transfert de celui-ci ou de ceux-ci et, à la demande explicite de l'acheteur, des fichiers* composant le site sous un format compressé jpa, sera faite par email dans les plus brefs délais dès réception par Reflet d'Expression de la lettre recommandée émise par l'acheteur. Dès lors, Reflet d'Expression se décharge de toute responsabilité concernant le site internet qui ne sera alors plus maintenu en ligne.

**Certaines extensions payantes composant le site internet sont concédées sous licence d'utilisation à l'acheteur tant que le site internet est sous la responsabilité de Reflet d'Expression. Elles pourraient ne pas être transmises, ne plus fonctionner ou ne plus être à jour.*

A6.3. Procédure de réception et réclamation

Les colis doivent être déballés devant le transporteur.

Faire attention lors de l'ouverture des colis : un coup de ciseau ou de cutter trop profond peut endommager irréversiblement un produit. Dans ce cas-là, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Produits conformes :

Après vérification de l'ensemble des produits livrés, l'acheteur devra émarger le bon de livraison si les produits réceptionnés sont conformes à sa commande et non endommagés.

Il est recommandé de laisser les imprimés emballés le temps adéquat afin que le papier s'adapte à la température ambiante et ne gondole pas.

Produits non conformes :

Si l'acheteur constate des traces visibles d'ouverture et/ou de détérioration liées au transport sur le produit, il devra refuser la livraison.

Si l'acheteur suspecte des dommages liés au transport sur le produit, il doit émettre des réserves afin que Reflet d'Expression puisse ouvrir éventuellement une procédure de litige avec le transporteur en cas de dégâts. Toutes les remarques doivent être notifiées avec détails et précisions sur le bon de réception du livreur. Les réserves doivent être :

- écrites : formulées au moment de la livraison
- précises : décrivant les anomalies de livraison et les dommages subis par la marchandise (et non exclusivement par l'emballage) avec la référence ou le nom des pièces concernées
- complètes : seuls les dommages mentionnés dans les réserves seront retenus comme existants au moment de la livraison
- confirmées par écrit dans les 24 heures, ceci dans tous les cas.

Le client devra prendre une photo du bon de livraison comprenant sa réserve pour envoyer cette preuve par e-mail à Reflet d'Expression.

Plus aucune réclamation ne pourra être prise en compte ultérieurement en cas de produits endommagés.

Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé doivent être formulées par lettre recommandée avec avis de réception dans les 48 heures de l'arrivée des produits. Passé ce délai, l'acheteur sera réputé avoir accepté définitivement sa commande. Toute marchandise défectueuse ne pourra être retournée à Reflet d'Expression qu'après accord préalable de sa part suivant la validité des justifications de l'acheteur mentionnés dans cette dite lettre recommandée. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acheteur. Les produits devront être retournés dans leur emballage d'origine en bon état. En conformité avec les droits d'utilisation, les produits ne seront repris que dans leur emballage d'origine. L'acheteur est responsable du bon acheminement de ses documents et supports vers Reflet d'Expression. Lors de la réexpédition des documents, Reflet d'Expression ne pourra être tenu pour responsable en cas d'incidents susceptibles d'occasionner la perte ou la détérioration du colis et de son contenu durant le transport. Un bon de livraison pourra être signé par l'acheteur à la réception des produits transportés.

Reflet d'Expression garantie, en cas de livraison défectueuse, uniquement l'échange de la marchandise pour des produits conformes aux détails de la commande à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour préjudice subi directement ou indirectement, et notamment lors de la survenance d'une situation de force majeure.

Article A7 - Propriété intellectuelle

A7.1.Les sites internet de Reflet d'Expression

Reflet d'Expression dispose de plusieurs sites internet pour ses différentes prestations et « marques ». Tous les éléments des sites internet, le contenu des sites et les bases de données appartenant à la Société Reflet d'Expression sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Reflet d'Expression. Il est notamment interdit de copier, reproduire, représenter, rediffuser, utiliser modifier et/ou exploiter, de quelque façon que ce soit et à quelque fin que ce soit, tout ou partie des sites internet. Toute action contraire exposerait l'utilisateur à des poursuites civiles ou pénales pour violation des droits de propriété intellectuelle. Les marques, logos et marques de services qui apparaissent sur ces sites internet sont la propriété de Reflet d'Expression. Il est interdit d'utiliser ces marques sans l'autorisation écrite et préalable de Reflet d'Expression. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit express de Reflet d'Expression. Partenariats commerciaux : ces sites Internet contiennent des liens vers d'autres sites. Reflet d'Expression n'est pas responsable des politiques de confidentialité ou des contenus de ces sites Internet.

Les visuels utilisés sur ces sites proviennent de la banque d'images privée de Reflet d'Expression ou ont été acquis auprès des services de Fotolia, 123rf, shutterstock et tous autres sites internet de banques d'images.

Type des données collectées : Reflet d'Expression collecte des informations lors de la visite des internautes afin de personnaliser et d'améliorer leur navigation sur ses sites Internet. Ces sites Internet peut collecter des informations relatives à ces visites, à savoir la date et l'heure de connexion, les pages visitées, le nom des fournisseurs d'accès ainsi que l'adresse IP par laquelle les internautes accèdent à l'Internet et, le cas échéant, l'adresse Internet à partir de laquelle les internautes ont rejoint ces sites.

Reflet d'Expression utilise ces données pour mieux comprendre comment ses sites Internet sont utilisés afin d'en améliorer la qualité pour ses utilisateurs.

Certaines pages de ses sites Internet peuvent inviter les internautes à fournir des informations les concernant et à partir desquelles Reflet d'Expression est en mesure de les identifier. Ces données peuvent être : nom, e-mail ou autre adresse et mentions.

Utilisation des données collectées. Les données collectées sur les internautes ou sur leur ordinateur seront utilisées dans le cadre de l'exploitation de ses sites Internet, ainsi que pour répondre à leurs demandes ou traiter les opérations qu'ils ont autorisées. Elles peuvent également être utilisées pour vérifier les identités, envoyer des informations ou contacter les internautes au sujet d'un produit ou d'un service proposés sur les sites internet de Reflet d'Expression qu'ils utilisent ou qui pourrait les intéresser.

Partage des données collectées : Reflet d'Expression ne partage pas les données collectées avec des tiers. Reflet d'Expression peut divulguer les données qu'il a collectées sur les internautes par ses sites Internet dans tous les cas requis par la loi ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les droits de Reflet d'Expression ou de ses employés.

Protection des données : Reflet d'Expression veille à respecter la protection des données personnelles des internautes. Reflet d'Expression veille à respecter leur souhait relatif à l'utilisation envisagée. Et enfin, Reflet d'Expression veille à protéger leurs données contre toute perte, utilisation frauduleuse, accès, divulgation, modification ou destruction non autorisée et prend les mesures nécessaires à la protection et la sécurisation des données collectées en ligne.

Cependant, Les internautes doivent toujours prendre en considération qu'Internet est un forum ouvert et que les données peuvent circuler sur des réseaux ayant peu ou pas de mesures de sécurité, et qu'ainsi des personnes autres que celles à qui ils avaient l'intention de donner l'accès peuvent accéder à de telles données.

Cookies : Certaines pages des sites Internet de Reflet d'Expression utilisent des cookies. Les cookies sont utilisés afin de suivre les modes d'utilisation et aider à améliorer ou contrôler ses sites internet, pour assurer l'intégrité de la procédure d'enregistrement et pour permettre de fournir des services personnalisés ou de fournir des informations spécifiques en fonction des intérêts des internautes. Un "cookie" constitue un petit nombre de données transférées au navigateur des internautes et lues par le serveur qui l'y a placé. Cela fonctionne comme une sorte de carte d'identification qui enregistre leurs préférences et les données précédemment saisies. En utilisant les cookies, les données que les internautes ont préalablement renseignées peuvent être retrouvées lors de leur prochaine visite sur le site Internet afin de réduire leur temps de navigation et de simplifier leur navigation. Les cookies ne sont transférés qu'aux internautes et ne peuvent être lus que par un serveur appartenant au domaine d'où le cookie a été délivré. L'utilisation particulière que les internautes font de nos sites ne sera pas révélée et aucune donnée à caractère personnel permettant une identification ne sera collectée.

A7.2.Disponibilité des sites internet de Reflet d'Expression.

Le fonctionnement des sites internet peut être affecté par des événements et/ou des éléments que Reflet d'Expression ne contrôle pas, tels que, par exemple, des moyens de transmission et de communication entre les internautes et Reflet d'Expression et entre Reflet d'Expression et d'autres réseaux.

Reflet d'Expression se réserve la possibilité, lorsqu'il le souhaite, de modifier, d'interrompre temporairement ou de façon permanente, tout ou partie du site, sans préavis ni indemnité quelconque. Reflet d'Expression ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute modification, interruption ou suspension du site.

A7.3.Propriété intellectuelle

Conformément au code de la propriété intellectuelle, Reflet d'Expression est seul titulaire des droits intellectuels sur tous les éléments qu'il aura créés pour réaliser sites internet ou imprimés, à l'exception des données fournies par l'acheteur sous sa seule responsabilité. Pour permettre à l'acheteur d'exploiter librement ces conceptions dans le cadre de son

activité, Reflet d'Expression lui concède une licence d'exploitation sur tous les éléments concernés : programmes (module d'administration), études, analyses, documentation, créations graphiques, iconographiques ou infographiques qui auront été réalisées dans le cadre de la commande ou du devis accepté. La licence du module d'administration Reflet d'Expression est cédée à l'acheteur pour la commande concernée, ne doit en aucun cas être cédée ou vendue. Le bon fonctionnement de cette licence n'est garanti que sur nos hébergements. Cette concession de licence n'est consentie que sous condition du paiement intégral du prix convenu. « L'œuvre d'un graphiste s'inscrit dans le cadre de la propriété intellectuelle. Il en détient les droits d'auteur. De ce fait, nul ne peut utiliser son œuvre sans son consentement explicite. Dans le cadre d'une commande, ce n'est pas l'œuvre elle-même qui est vendue, mais son droit de reproduction pour un usage bien défini et limité dans le temps par cette commande. Cela signifie qu'un commanditaire ne peut reproduire une maquette papier ou numérique sans accord préalable avec le graphiste. Pour concéder à un tiers le droit de reproduire son œuvre, le graphiste doit réaliser une cession de droits précisant dans le temps et l'espace la nature des droits cédés. ». Concrètement, les fichiers sources ne sont jamais transmis à l'acheteur, sauf cas explicite, Reflet d'Expression n'est pas tenu de les conserver dans la durée. Toutefois, ceux-ci sont conservés au maximum 6 mois après le règlement de la commande par l'acheteur.

L'acheteur autorise Reflet d'Expression à utiliser son nom et les produits développés pour son compte aux fins de sa propre promotion commerciale sans limitation de durée. L'acheteur autorise à mentionner ses coordonnées sur tous les supports créés.

A7.4. Protection des données personnelles

Pour toute information sur la protection des données personnelles, le site de la Commission Informatique et Liberté (www.cnil.fr) est à consulter. Conformément à la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les sites internet de Reflet d'Expression sont déclarés auprès de la CNIL sous le numéro 1150191.

Modification des données personnelles : Le droit d'accès prévu par la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 s'exerce auprès de Reflet d'Expression Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à Reflet d'Expression : 02.96.43.21.53 - 2 Kervenennhir 22200 Trégonneau.

A7.5. Application des conditions de vente

Reflet d'Expression se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment, sans préavis. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article A8 – Conditions financières

Les prix sont des prix HT en euro, correspondants uniquement aux travaux mentionnés au devis. Nous imposons un minimum de commande de 15€ hors taxes hors frais de port. Tout déplacement chez l'acheteur pour quelques motifs que ce soit fera l'objet d'un avenant. Les conditions de règlement seront mentionnées au devis accepté par l'acheteur. Les frais de port sont à la charge de l'acheteur.

Les prix contenus dans tout devis et/ou offre tarifaire sont calculés en fonction des informations, données et/ou spécifications fournies par l'acheteur. Toute modification ou évolution des dites spécifications, données et/ou informations ainsi que toutes nouvelles informations, données ou spécifications transmises par l'acheteur, pourra donner lieu de plein droit à une révision des prix, sans préavis, ce que l'acheteur accepte et reconnaît. Reflet d'Expression se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Étant toutefois entendu que le prix figurant au devis le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur, ceci pour des travaux n'excédant pas une durée de 3 mois. Au-delà, une majoration est possible en cas d'augmentation des tarifs fournisseurs. Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. Les conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé, ni d'accord sur des délais de règlement. Sauf disposition contraire, la prestation est payable par chèques bancaires ou postaux, virements ou espèces. Reflet d'Expression pourra proposer le règlement par carte bancaire via le système Sumup. Le Prestataire n'a pas d'obligation à réaliser une prestation en l'absence de règlement.

Article A9 - Règlement des litiges

Les parties conviennent que ce contrat est soumis au Droit Français. En cas de litige, compétence est attribuée au tribunal de Saint-Brieuc.

B - ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION : PRÉCISIONS CONCERNANT LA CRÉATION DE SITES INTERNET

Article B1 - Engagement

Dans le cadre de la prestation de création de site internet par Reflet d'Expression, l'acheteur s'engage à adresser à Reflet d'Expression le maximum d'éléments sur support informatique et à coopérer avec Reflet d'Expression pour une réalisation optimale du site. À défaut, la réalisation du site en serait retardée.

Si, au-delà de cinq relances, les éléments pour la création du site ne sont pas transmis à Reflet d'Expression, le présent contrat sera résilié de plein droit et le versement de l'acompte à la commande restera acquis par Reflet d'Expression.

Par ailleurs, la fourniture d'éléments (textes, visuels, photographies, etc.) remis sous des formes complexes qui donneront lieu à une surcharge de travail (numérisation, détourages et traitements d'images, saisie informatique de textes manuscrits, correction des textes, etc.) fera l'objet d'un complément de facturation.

Reflet d'Expression n'effectuera les travaux concernés qu'après présentation du devis correspondant, réception du bon de commande par l'acheteur et règlement de l'acompte à la commande.

La finalisation du site internet, mis en ligne sur son nom de domaine (ou sur un nom provisoire), est validée à réception du paiement intégral du prix de l'offre par l'acheteur ou si celui-ci a obtenu un délai de paiement, à réception de la validation écrite par l'acheteur, envoyée par email ou courrier postal. L'acheteur dispose de 7 jours calendaires à compter de la date de la facture ou de sa validation écrite pour formuler des observations. En l'absence d'observation, l'acheteur sera réputé avoir accepté l'intégralité du site. Dans le cas contraire, Reflet d'Expression procédera aux modifications selon les instructions de l'acheteur et adressera à celui-ci une demande de validation, qui disposera de 72 heures à compter de son envoi pour l'accepter. En cas de non renvoi de ce document accepté ou refusé, le site sera réputé accepté dans son intégralité.

Article B2 - L'offre

Graphisme : La présentation graphique inclut 1 rendez-vous avec le graphiste au siège de l'entreprise pour bien cerner les attentes de l'acheteur. Conformément à l'article 2.1 des présentes conditions générales de vente, jusqu'à 3 propositions de maquette pourront être présentées ; au-delà, un complément de facturation sera effectué.

Reflet d'Expression n'effectuera les travaux concernés qu'après présentation du devis correspondant, réception du bon de commande par l'acheteur et règlement de l'acompte à la commande.

Créations des pages : Le nombre de pages est défini à la signature de la commande. À défaut de précisions mentionnées au devis, l'intégralité du site (pages et graphisme) sont mises en place sous forme de contenu statique, c'est à dire des pages qui ne pourront pas être modifiées via une interface de mises à jour par l'acheteur.

Pages dynamiques : leurs fonctionnalités et leurs quantités sont décidées et validées à la commande. Le programme des pages dynamiques demeure la propriété de Reflet d'Expression, qui concède une licence d'utilisation à l'acheteur tant que le règlement des prestations sera effectué. Seul le contenu de ces pages pourra être géré par l'acheteur.

Formulaire de contact : Les champs sont proposés par Reflet d'Expression, valider avec l'acheteur. La page contient également en général les coordonnées postales et téléphoniques. Pour éviter les spams et garantir le fonctionnement optimal de l'hébergement du site, un code anti-spam est obligatoirement ajouté par nos soins sur le formulaire de contact. À défaut, aucun formulaire de contact ne sera installé sur le site. Toutes adresses email dites « en clair (xx@xx) » ne sont pas autorisées sur les sites internet réalisés par Reflet d'Expression afin d'éviter tout envoi en masse d'emails indésirables par les robots spams et bloquer les serveurs.

Partie administration : dans le cas où le site internet comprendrait des pages dynamiques, l'installation et la configuration de l'interface de mises à jour (gestion des utilisateurs, formulaire d'identification, création de la base de données, etc.) est réalisée par Reflet d'Expression.

La fourniture d'une notice sur le fonctionnement de l'interface de mises à jour est remise en format pdf par envoi numérique. Éventuellement, une formation dans les locaux de l'entreprise ou chez l'acheteur peut être définie au contrat initial.

CMS : les sites internet sont réalisés sur base de CMS Joomla, dans sa version originelle lors de la création du site, pour un fonctionnement idéal sur les principaux navigateurs (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Google Chrome, toutefois principalement pour Google Chrome) à jour dans leur version valide le jour de la mise en ligne du site.

Certaines extensions acquises par Reflet d'Expression composant le site internet sont concédées gracieusement à l'acheteur sous licence d'utilisation.

La programmation du site et ses fonctionnalités après la mise en ligne ne seront pas révisées, excepté si un contrat de maintenance spécifique sur ce sujet est signé entre l'acheteur et Reflet d'Expression. Les sites sont également étudiés pour le redimensionnement de textes, sans toutefois y être optimisés. Aucune réclamation sur des erreurs d'affichages sur d'autres navigateurs ou écrans ne pourront être pris en considération gracieusement.

Des statistiques de fréquentation peuvent être mis en place par Reflet d'Expression par le biais de « Google Analytics ». Pour ce faire, l'acheteur doit accepter l'ouverture d'un compte Google en son nom. Cette ouverture de compte sera réalisée par ses soins.

Article B3 - Gestion de projet

La partie gestion de projet inclut les différentes réunions et la communication sur le projet pour tenir l'acheteur informé de son avancement et valider les différentes étapes. Le site en développement est consultable en ligne tout au long de sa réalisation sur une adresse provisoire remise à l'acheteur ou sur le nom de domaine définitif, avec accès par login et mot de passe. En cas de refonte de site, celui-ci sera réalisé en interne et transféré sur le nom de domaine en remplacement de l'actuel une fois terminé. Il sera alors demandé à l'acheteur d'en faire une visualisation et une relecture et de faire part à Reflet d'Expression dans les 7 jours calendaires suivant la mise en ligne des modifications à y apporter. Si aucune remarque n'est réalisée dans les 7 jours calendaires, Reflet d'Expression considérera que l'acheteur est satisfait du site internet mis en ligne. Toutes modifications ultérieures seront réalisées sur nouveau devis.

Article B4 - Mise en ligne, hébergement et nom de domaine et SSL

Outre les mentions inscrites dans les conditions générales de vente, Reflet d'Expression précise que l'acheteur fait son affaire du choix du nom de domaine et que celui-ci sera acquis au nom de l'acheteur par Reflet

d'Expression s'il est disponible. A défaut de disponibilité, Reflet d'Expression pourra proposer d'autres noms de domaine disponible au moment de la remise de la liste. L'acheteur pourra alors proposer un autre nom de domaine de son choix ou choisir dans cette liste. Les abonnements pour l'acquisition des noms de domaine, du certificat SSL et de l'hébergement du site le sont pour 12 mois, renouvelables à la date d'anniversaire. Aucun remboursement ne sera réalisé si l'acheteur rompt le contrat.

Un email sera envoyé par les soins de Reflet d'Expression, dans des délais convenables, à l'adresse internet fournie par l'acheteur lors de sa commande de création de site internet, pour l'informer de ce renouvellement. L'acheteur doit s'assurer, lors de sa commande de création de site internet, que sa messagerie est paramétrée pour accepter les emails en provenance de Reflet d'Expression, sinon l'email concernant le renouvellement risque de ne pas parvenir. Reflet d'Expression ne pourra pas être tenu responsable de la non réception des emails par la messagerie de l'acheteur.

Dans le cas où l'acheteur choisit d'acquiescer des adresses emails liées au nom de domaine, adresses créées par Reflet d'Expression à la demande de l'acheteur selon les informations mentionnées au devis, un quota de 1 Go est mis à disposition de l'acheteur pour la gestion de ces emails. Au-delà, les boîtes email ne fonctionneront plus. Il appartient à l'acheteur de « nettoyer » régulièrement ces emails en les stockant sur un autre support informatique et/ou en les supprimant. Leur fonctionnement est assuré tant que l'hébergement et le nom de domaine sont gérés par Reflet d'Expression. Reflet d'Expression ne pourra pas être tenu comme responsable en cas de non réception des emails liés au nom de domaine.

Article B5 - Liens hypertextes

Si un ou plusieurs liens hypertextes sont créés sur le site à la demande de l'acheteur, l'acheteur est seul responsable des choix des sites ou des pages reliées par ces liens et de l'exactitude de l'adresse de renvoi desdits liens. Il est de la seule responsabilité de l'acheteur de veiller à ce que les liens ne constituent pas une infraction à l'ordre public internet ou international et qu'ils ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers. Il est également de la seule responsabilité de l'acheteur de veiller à ce que ces liens soient toujours valides.

Article B6 - Référencement naturel

Reflet d'Expression écrit les sites internet des acheteurs pour leur référencement naturel sur les moteurs de recherche, sans garantir toutefois le référencement effectif, le bon positionnement ou un quelconque classement au sein des listes réponses des moteurs de recherches (qui dépendent des méthodes de référencement du moteur concerné). Reflet d'Expression n'a pas le statut de référenceur professionnel et ne propose pas de gérer le référencement d'un site internet de l'acheteur. Il appartient à l'acheteur de faire connaître son site internet dès sa mise en ligne, par le biais, par exemple, de liens externes, réseaux sociaux, etc.

Article B7 - Mises à jour

En rappel des mentions inscrites dans les conditions générales de vente article 2.2, les mises à jour du site internet seront définies à la signature de la commande pour la création du site internet ou pourront faire l'objet d'un avenant au devis initial.

Article B8 - Responsabilité de Reflet d'Expression

Reflet d'Expression décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents (photos, films, disquettes, ...) remis par l'acheteur, que ceux-ci aient été ou non modifiés par Reflet d'Expression.

Reflet d'Expression décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement de programmes externes utilisés pour le besoin du site internet. Ainsi, l'utilisation des services Google (Analytics, maps, etc...) et tous autres services externes provenant d'autres organismes ou entreprises sont proposés et utilisés sous l'entière responsabilité et accord de l'acheteur.

Article B9 - Obligations

Mentions légales : l'acheteur est tenu de faire figurer les mentions légales obligatoires sur une page du site internet, selon les directives à l'ordre du jour du service public. L'acheteur s'engage alors à fournir toutes ces informations à Reflet d'Expression pour insertion sur le site. L'acheteur garantit Reflet d'Expression contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non-respect par l'acheteur des dispositions des obligations mentionnées aux présentes conditions générales de vente.

Mise en garde : Internet est un réseau de Télécommunications public à caractère international. Tout site y figurant peut être téléchargé puis utilisé par tout ordinateur dans le monde. L'acheteur ne saurait tenir Reflet d'Expression pour responsable d'un abus de ce type.

C - ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION : PRÉCISIONS CONCERNANT L'ACTIVITÉ NUMEFILMS.FR

Article C1 – Définitions

Le site internet NuméFilms.fr est une plate-forme partagée entre deux entités prestataires de services : L'EURL Reflet d'Expression et l'Entreprise Individuelle Guineez D. Chacune de ces entités ayant sa propre comptabilité. L'EURL Reflet d'Expression est propriétaire du site internet NuméFilms.fr.

Dans cette annexe aux Conditions Générales de Vente, les termes ci-dessous auront la signification suivante :

Prestataire : L'EURL Reflet d'Expression ou l'Entreprise Individuelle Guineez D.

Client : Toute personne physique ou morale ayant conclu un contrat avec le Prestataire.

CGV : Les présentes Conditions Générales de Vente.

Article C2 - Prestations

Transferts de vidéos films (bandes, cassettes) diapositives, négatifs, photographies argentiques et autres supports correspondant aux formats mentionnés sur le site NuméFilms.fr sur support numérique pour le compte du Client.

Particularités des vidéos : Toute minute entamée est due (minute indivisible).

Particularités des négatifs : Les négatifs disposant d'une « bande de Retirage » ou de plus de 6 visuels ne pourront pas être traités directement. Si le Client confie au Prestataire ce type de négatifs lors de l'acceptation du devis, il donne alors dans le même temps et expressément son accord au Prestataire pour que ces « bandes de retraitage » soient ôtées et/ou bandes de négatifs coupés à 6 visuels maximum. Les bandes de négatifs sont numérisées dans leur totalité, sans tenir compte de l'ordre des numérotations des clichés. Aucun cliché n'est exclu sauf si le client l'a mentionné clairement sur le négatif.

Particularités des négatifs et diapositives : La numérisation étant cadrée manuellement, une tolérance de quelques millimètres du cadrage peut substituer. Aucune réclamation de la part du client ne sera acceptée sur ces particularités.

Généralités : Tous les documents doivent être manipulables (pas collés de façon permanente dans un album par exemple). Aucune réclamation de la part du client ne sera acceptée sur ces points.

Article C3 - Responsabilité du Client

En respect de l'article A4, également :

Le Client garantit être titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou des droits similaires étrangers tels que de copyright.

Les documents et supports de toute nature destinés à être traités par le Prestataire le sont sous la seule responsabilité et aux risques du Client. Le Client veillera au bon état des supports avant leur envoi.

Dans le cas du choix d'un support ou format de sortie (ex: DVD-R, MPEG-4, ...), il est de la responsabilité du Client de s'assurer de la compatibilité de ses équipements avec ceux-ci. Lors de la validation du devis, le Client peut se rapprocher du Prestataire pour s'assurer de cette compatibilité.

Article C4 - Expédition / Transport

Le Client est responsable du bon acheminement de ses documents et supports vers le Prestataire.

Lors de la réexpédition des documents, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable en cas d'incidents susceptibles d'occasionner la perte ou la détérioration du colis et de son contenu durant le transport.

Article C5 - Conditions financières

En respect de l'article A8, également :

La durée réelle des films et cassettes ne pouvant être connue du Prestataire et du Client qu'une fois numérisés, tout devis est réalisé sous réserve de l'exactitude et de la complétude des informations fournies par le Client.

Travaux supplémentaires : un supplément de facturation pourra être appliqué au cas où le travail nécessite des travaux supplémentaires. Dans la mesure où certains travaux doivent avoir été commencés ou totalement réalisés pour percevoir certains défauts, le Client devra s'acquitter du supplément.

Si le Prestataire constate les défauts avant d'avoir réalisé ou débuté la réalisation du travail, il en préviendra le Client en lui indiquant le montant du coût supplémentaire. Le Client devra alors procéder au règlement avant que les travaux ne soient exécutés.

Règlement : sans réception de règlement dans les délais annoncés, Reflet d'Expression conservera les supports expédiés par l'acheteur uniquement un mois après leurs réceptions.